

Séminaire PCEU.
ENS Ulm, séance du Jeudi 3/02/2001.
Les référentiels patrimoniaux.
Compte rendu par Vincent Chatalic

I. Intervention de Philippe CHAUDOIR.

Philippe Chaudoir est professeur de sociologie à l'Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL), et chercheur dans l'UMR Environnement Ville Société. Il est membre du réseau international « Art de ville » dont les lignes de recherche actuelles concernent l'inscription urbaine des manifestations artistiques et culturelles ainsi que la notion de « créativité » (notamment avec la question de la formation dans les « villes créatives »).

Philippe Chaudoir commence par préciser qu'il se contentera ici d'une définition simple du terme de « référentiel » patrimonial entendant par là l'existence de références qui circulent, mobilisées dans le champ des représentations, des valeurs et des pratiques par les différents acteurs de l'aménagement urbain.

Après la mise en exergue d'une tension initiale entre projet urbain et protection du patrimoine, deux démarches aux buts et temporalités *a priori* différentes, caricaturées par une opposition entre *tabula rasa* et réflexe du tout-conservation, l'intervenant cherche au contraire à montrer le caractère « imbriqué » de ces deux approches. Pour lui, ces deux courants sont entremêlés et s'imposent de pair, dans des registres de représentations et de pratiques, à tous les acteurs actuels de la production de la ville.

Philippe Chaudoir propose de s'appuyer sur deux cas pratiques pour étayer son propos :

- Le projet Confluence.

Il s'agit d'un site de 150 hectares sur la presqu'île lyonnaise, au cœur de l'hypercentralité métropolitaine, au sud du pôle multimodal de Perrache (« derrière les voutes » dans les termes locaux). L'enjeu de ce projet est l'intégration de cet espace délaissé (friches, habitat dégradé) et enclavé (autoroute, zone industrialo-portuaire, marché-gare ...) dans la logique d'un hyper-centre élargi, et ce, à travers un travail sur l'offre résidentielle, commerciale et les fonctions ludiques et culturelles (via une réappropriation du fleuve, une requalification des espaces publics, dont le reclassement en boulevard urbain de l'axe autoroutier et l'implantation de grands équipements).

Un autre aspect du projet est la conservation d'un patrimoine témoin d'un passé industrialo-portuaire, ouvrier et de grands équipements.

- Le projet Carré de Soie.

Il s'agit d'un site de 500 hectares à proximité immédiate de Lyon (à cheval sur Vaulx-en-Velin et Villeurbanne), bien connecté au reste de la métropole par un réseau de transports efficace. L'enjeu est le redéveloppement de cet espace hétérogène au tissu urbain très lâche (habitat ouvrier, tertiaire dispersé et friches industrielles) en une nouvelle centralité (activités de loisirs centré sur l'eau, quartier résidentiel plus dense, multiplexe commercial et grand pôle hôtelier et tertiaire à l'échelle européenne) permettant ainsi un rééquilibrage à l'échelle de la métropole.

On trouve aussi sur ce territoire la présence de l'usine TASE et de cités ouvrières dont la sauvegarde et la mise en valeur est un aspect important.

Philippe Chaudoir remarque l'utilisation de référentiels culturels et patrimoniaux dans la dénomination même de ces projets : « confluence » rappelle le site bien particulier ainsi qu'un processus de construction participatif, le « carré de la soie » souligne quant à lui une histoire

supposée dans laquelle la ville cherche à s'inscrire. Dans les deux cas, le nom rappelle l'imbrication entre le projet et une dimension historique et culturelle dans l'espace des représentations, qui va se traduire par des pratiques de patrimonialisation.

Philippe Chaudoir introduit alors une typologie des différentes formes de patrimoine (monumental, urbain, naturel et immatériel). Il justifie cette distinction par des pratiques et discours associés qui diffèrent, ce qui se répercute directement sur les référentiels mobilisés.

Il rappelle ensuite que le recours à la notion de patrimoine correspond toujours à des valeurs sous-jacentes et dégage trois régimes de tension : entre l'individuel et le collectif, entre la conception classique de l'héritage et le patrimoine produit en fonction des objectifs contemporains, entre unicité et uniformité. Cela pose notamment la question de « l'authenticité » caractérisée par l'union de l'historicité, de l'exemplarité, de la beauté et de valeur identitaire. Ces valeurs fondent des régimes de légitimité très différents pour les politiques de patrimonialisation. Elles changent selon les acteurs qui s'en saisissent et leurs objectifs.

Dans le cas du projet urbain, ces valeurs sont souvent orientées autour de stratégies de mise en valeur de certains espaces et de développement économique (valorisation du foncier, mise en avant d'aménités, attraction de citadins et de touristes comme clients et résidents potentiels). Cela passe fréquemment par la forme de la mise en scène patrimoniale.

Ces choix et compromis en termes de valeurs s'expriment dans les différentes références patrimoniales mobilisées par les acteurs de la production de la ville ainsi que dans la façon qu'elles ont de prendre corps dans l'espace urbain.

Philippe Chaudoir utilise alors, en référence à la rhétorique et à la sémiotique, le terme de « figures » pour caractériser de grandes constantes en matière de formes de matérialisation des références patrimoniales. Ces figures rendent compte des compromis entre valeurs réalisés par les acteurs.

Il énumère alors différentes « figures » illustrées par des exemples lyonnais :

- La métonymie.

Il s'agit de sauvegarder une partie pour figurer le tout (rails à la pointe de la presqu'île ou objets industriels). On est là sur le registre de la conservation de « traces » et non du fonctionnement.

- Le pastiche.

Il s'agit de la construction *ex nihilo* d'un environnement proche d'un imaginaire patrimonial. L'intervenant cite ici la reconstitution d'un Waterfront requalifié (darse artificielle, bâtiments en forme de grue) alors que cela ne correspond en rien à l'histoire de ce territoire lyonnais.

- Le façadisme.

Cela consiste en la reprise de la façade d'un bâtiment (ici on donne l'exemple de l'usine TASE dans le Carré de soie) tout en en modifiant l'intérieur et le fonctionnement.

- Les effets de structuration urbaine.

Il s'agit alors de la reprise d'un modèle de trame urbaine particulière préexistante (ici celui de la cité TASE).

- La naturalité.

C'est cette fois la mobilisation d'une nature « sauvage » avec qui l'homme entretiendrait un rapport originel et idyllique qui est mobilisée. On le retrouve notamment dans le traitement paysager du fleuve.

- Le jeu avec la modernité.
 - Les logiques de préservation stricte.
 - La muséification.
 - La disneyification.
- Il s'agit ici de la reprise d'un vocabulaire architectural et urbain censé renvoyer à la ville historique. On est ici proche du pastiche, comme à Val d'Europe (Marne-la-vallée).

QUESTIONS :

Q1 : Ces différentes figures correspondent-elles à un stock d'options mobilisables par tous ou sont-elles associées préférentiellement à certains acteurs ?

R1 : C'est difficile de répondre puisque le travail est encore à faire. Néanmoins, P. Chaudoir émet l'hypothèse que certaines formes et certains acteurs aient plus d'affinités que d'autres (pastiches et promoteurs, naturalité et aménageurs)

Q2 : Ces figures n'ont-elle pas des déclinaisons très différentes selon le contexte ?

R2 : Oui, certainement.

Parallèlement ces références patrimoniales s'inscrivent dans le champ beaucoup plus large de la mobilisation de références esthétiques. Cela amène à considérer par exemple la thèse de B. PRADEL¹ sur l'urbanisme temporaire et les travaux sur la ville festive, événementielle².

¹ [Une action artistique en milieu urbain](#): le graffiti ou l'impossible reconnaissance. Thèse de l'IEP de Grenoble (2003).

² Cf. Philippe Chaudoir (dir.) ; « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif » ; Géocarrefour n°82/3 ; 2007.

II. Intervention de Sylvie GRANGE et Hélène HATZFELD.

Sylvie Grange est conservateur du patrimoine, chef du Bureau des réseaux professionnels et internationaux à la Direction générale des patrimoines, Service des musées de France.

Hélène Hatzfeld est chargée de mission à la DREST, ministère de la Culture et de la Communication

Les intervenantes proposent de s'attaquer à la signification du concept de « référentiel patrimonial » lui-même.

Il s'agit de comprendre comment le patrimoine est produit (puisque c'est bien un construit social), par qui, pourquoi et pour qui, et quelles contestations de légitimité peuvent ensuite émerger.

Il s'agit d'un questionnement sur les fondamentaux du patrimoine, indispensable lorsqu'on est en charge de responsabilité en ce domaine.

L'intervention prend la forme d'un commentaire commun d'une série de photographies.

Le premier commentaire porte sur une photographie de la flamme du pont de l'Alma (à l'origine destinée à célébrer l'amitié franco-américaine) transformée en lieu à la mémoire de Lady Di.

Question : Peut-on considérer qu'il y a deux « strates » de patrimoine ?

Discussion :

Voir deux strates, c'est déjà reconnaître qu'il y en a une, ce qui est loin d'être évident.

Pour Sylvie Grange, on a ici un véritable lieu de pèlerinage international depuis 1997 : cela se voit dans les comportements (recueillement, venue en couple, prise de photographies), les textes écrits, les objets et fleurs amenés.

C'est un lieu de questionnements populaire sur la vie, l'amour, la mort.

Et c'est une pratique qui vient de la société, or ce sont ces pratiques aussi qui construisent le patrimoine.

D'où une série de questions :

Est-ce du patrimoine ? Si oui, faut-il le conserver ? Comment, puisque c'est à la fois matériel (fleurs, messages écrits) et immatériel ? Peut-on parler de valeurs patrimoniales qui se concurrencent entre la flamme et cette pratique sociale ?

Les autorités municipale n'ont en tout cas pas eu le sentiment que cette pratique méritait sa place dans la ville. Elle est vue comme une pollution du patrimoine légitime. D'où la volonté de s'opposer aux hommages en entourant la flamme de palissades pour la préserver. En vain, puisque les graffitis ont repris de plus belle, cette fois ci sur ces planches.

Il y a eu une volonté de conserver une palissade ainsi transformée au MNATP, mais les services municipaux ont préalablement pris le soin ... de nettoyer la palissade avant de l'envoyer, ce qui traduit bien le gouffre dans les représentation sur ce qui mérite d'être préservé ou non.

Ici, la question est complexifiée par l'importance du lien avec l'espace urbain (le lieu - de l'accident - compte vraiment). Cela combiné au caractère matériel et immatériel, au côté éphémère mais encore en cours, sans qu'on sache combien de temps cela peut durer, rend les possibilités de classement et de préservation difficile.

Peut-on alors parler de patrimoine temporaire ? Si oui, qu'en fait-on ?

Plusieurs solutions sont évoquées :

- Dupliquer la flamme pour faire deux lieux disjoints.
- Observer, voir combien de temps ce phénomène dure et enregistrer régulièrement (via photographies par exemple) l'état du lieu.

Le second commentaire porte sur une photographie de la façade taguée de la maison de Serge Gainsbourg.

Ici aussi, on retrouve des hommages récurrents depuis la mort du musicien. Ils prennent des formes d'expression variables (graffs, concerts, performances, réunions ...)

Question : Est-ce possible de réintégrer cet hommage dans un futur musée déjà envisagé par la puissance publique ? Quelle place pour l'institutionnel dans ces pratiques informelles ?

Discussion :

Philippe Chaudoir évoque la question de la valeur accordée à tel ou tel élément urbain, et la transformation de la perception de ces valeurs au cours du temps et selon le contexte. Si le graff est usuellement vu comme un élément vide de sens, voire nuisible, cela peut brusquement changer (mur de Berlin, « Lennon wall » à Prague). Ce phénomène est lié à des prises de consciences culturelles ... ou économiques.

Les intervenantes évoquent le caractère pluridimensionnel de tels lieux. Il y a là, comme dans l'oeuvre d'art, une possibilité de lectures et d'interprétations multiples.

Le conservateur ne doit-il pas alors pleinement accepter sa subjectivité (même si c'est mal vu) ?

Question : La notion de « performance » et l'art contemporain ne viennent-ils pas ébranler le secteur du patrimoine ?

Le troisième commentaire porte sur une photographie d'un campement de SDF sous un pont.

On a ici presque la reconstitution d'une unité écologique.

Au-delà des problèmes éthiques (qui existent et qu'il ne faut pas négliger), peut-on patrimonialiser ceci ?

Question de Sébastien Jacquot : Dans ce cas, sur quel motif patrimonialise-t-on ? Sur le côté typique, la série, l'identité ?

Discussion : C'est une figure que l'on retrouve partout en France. C'est une représentation d'un universel. Une figure de la marginalité indissociable de notre société.

Question : Quelle place pour l'engagement dans le choix du patrimoine ?

Discussion :

Les intervenantes soulignent l'importance du questionnement partagé entre professionnels et public.

Parallèlement, cela rappelle des questions qui avaient émergé dans la fin des années 1990 autour de la patrimonialisation des traces du commerce triangulaire et de la traite des esclaves à Nantes et Bordeaux. On voit alors l'enjeu idéologique et identitaire autour de ce qui est patrimonialisé et en creux de ce qui ne l'est pas.

Sur la question du « comment patrimonialiser », des pratiques sont commentées : la mémoire de la rafle du Vel d'Hiv à Paris ou de la Shoah à Berlin. C'est alors le choix de l'usage du symbole

(plaques commémoratives, signes, marques au sol) qui renvoie à une interville, une dimension historique superposée plutôt que présente directement physiquement comme dans le cas de la patrimonialisation d'un bâtiment.

Question : Quelle est le rapport entre l'Etat et les villes dans les décisions de patrimonialisation ou de constitution de collection ? A quelle échelle se construisent les référentiels patrimoniaux ?

Discussion :

Les intervenantes rappellent qu'en France, le patrimoine (monument ou musée) a toujours été indissociable de la constitution de la Nation. Le patrimoine est alors aussi unique que la Nation est une et indivisible.

On peut même voir une reproduction de ce modèle à d'autres échelles (phénomène de « petites patries », Jean-François Chanet, Anne-Marie Thiesse)

Ensuite, la question de la recomposition entraînée par la mondialisation est plus complexe. Certes, des textes internationaux imposent des définitions, mais cela ne change pas grand-chose. De plus, il y a des échanges, depuis longtemps. Ce qui compte, c'est moins l'originalité de l'objet en tant que tel mais l'importance de ses valeurs d'usage dans un contexte particulier.

Dans cette perspective, même une bouteille de CocaCola pourrait être patrimonialisée si elle était représentative d'une pratique identitaire forte sur un territoire.

Pour le rapport Etat-Région, les intervenantes citent l'existence de certaines acquisitions assez audacieuses en province. Cela n'est pas pour autant bien vu par l'administration centrale.

Le cas de Marseille est un peu à part. Si le projet de capitale européenne de la culture s'est effectivement construit autour du MUCEM, cela s'efface derrière des effets de médiatisation et de marketing. De plus le désinvestissement dans le musée est regrettable.